

AR Prefecture

063-216302588-20221104-DEL2022110416-DE
Reçu le 27/01/2023
Publié le 27/01/2023

DEL2022110416

COMMUNE D'OLLIERGUES
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 4 novembre 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS : 14
EN EXERCICE : 14
PRESENTS : 12
PROCURATION : 2
VOTANTS : 14

L'an Deux Mille Vingt et Deux, le Quatre novembre à Vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'OLLIERGUES dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur PROVENCHERE Arnaud, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 28 octobre 2022

Présents : BAARDMAN Bruno, CHASSAIGNE Aurélien, COLLANGE Katy, COSTE Roger, DOURILLE Alain, GRARD Mathieu, GROLLET Marie-Laure, KAUFFELD Monique, PEUDEVIN Mireille, PROVENCHERE Arnaud, ROUX Hélène VERNET Thimothée.

Absents : MARATRAT Gilles, OLIVIER Katia

Procuration : MARATRAT Gilles à PROVENCHERE Arnaud, OLIVIER Katia à CHASSAIGNE Aurélien

Secrétaire de séance : PEUDEVIN Mireille, ROUX Hélène

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ÉTAT AU TITRE DE LA DETR 2023 –
OPERATION « EXTENSION DU CENTRE DE SANTE : REHABILITATION DU R+1 DU 26
RUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avant-projet relatif à la réhabilitation du R+1 du 26 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny en vue de l'extension du centre de santé municipal,

Considérant que l'avant-projet est estimé pour un coût total de 270 000€ HT,

Considérant que ces travaux peuvent bénéficier de subventions de l'Etat dans le cadre de la DETR 2023,

Vu le détail estimatif des travaux, le coût de revient prévisionnel et le plan de financement présenté ci-après,

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Travaux	244 000,00	DSIL	135 00,00
Maitrise d'œuvre	19 520,00	DETR	81 000,00
Imprévus	6 480,00		
		Reste à charge	54 000,00
Total dépenses	270 000,00	Total recettes	270 000,00
		Total financements publics	216 000,00
		Part des financements publics	80%
		Part d'autofinancement	20%

AR Prefecture

DEL2022110416

063-216302588-20221104-DEL2022110416-DE
Reçu le 27/01/2023
Publié le 27/01/2023

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,

- **Sollicite** de l'Etat une subvention dans le cadre d'une dotation DETR 2023.

Vote : Pour à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de :

- de sa réception en Sous-Préfecture le :
- et de sa publication le :

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Arnaud PROVENCHERE

